

Inscriptions scolaires 2020-2021



Les prochaines inscriptions dans les écoles publiques troyennes se tiennent du lundi 6 avril au samedi 16 mai inclus.

Les enfants concernés sont ceux qui entrent, en septembre 2020, en maternelle ou en CP. La démarche se fait avec ou sans rendez-vous.

L'inscription dans une école maternelle ou élémentaire publique de Troyes est effectuée par le(s) responsable(s) légal(aux) auprès des services municipaux. Un certificat d'inscription indiquant l'école de rattachement de l'enfant est édité. Ce document doit ensuite être présenté au directeur de l'école, qui effectue, sur rendez-vous, l'admission définitive de l'élève.

Pour une **première inscription en maternelle ou en élémentaire**, et pour la troisième année, la Ville de Troyes offre une petite surprise (*goodies* à l'effigie de la mascotte Plume) à l'enfant. Le responsable légal doit obligatoirement se présenter, avec ou sans rendez-vous, dans l'un des cinq sites d'accueil suivants :

Espace Audiffred

1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Maison de quartier des Chartreux

120 ter, avenue Edouard-Herriot - 03 25 83 25 30
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi : de 10h à 12h

Maison de quartier des Marots

23, rue Trouvassot - 03 25 45 19 60
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi : de 10h à 12h

Espace de la Porte Saint-Jacques

2, place de Soest - 03 25 42 20 00
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Espace Sénardes

Place de l'Âne Patoche - 03 25 42 20 70
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les pièces à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Carnet de vaccination de l'enfant ;
- En cas de divorce ou de séparation, jugement fixant le lieu de résidence de l'enfant ;
- Pour un changement d'école, certificat de radiation de l'école fréquentée ;
- Pour une demande de dérogation, courrier motivant la demande et justificatifs.

Pour connaître l'école rattachée à son adresse : famille.troyes.fr (rubrique «L'école et ses activités/Présentation des structures/Ecoles de rattachement»).

Les inscriptions aux services périscolaires se dérouleront, quant à elles, à partir du mardi 2 juin.

Renseignements

Espace Audiffred
Pôle Famille et Proximité

1, rue de la Tour

03 25 70 47 77

famille.troyes.fr

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr